

**LETTRE D'INFORMATION AUX PORTEURS  
DE L'OPCVM TIEPOLO PATRIMOINE**

(Codes ISIN : PART C – FR0013465580)

Paris, le 16/07/2024

**Objet : Modification des frais facturés à l'OPCVM et de la stratégie d'investissement**

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du fonds commun de placement **TIEPOLO PATRIMOINE** (ci-après « le FCP ») géré par **FINANCIERE TIEPOLO** et nous vous remercions de votre confiance.

**Quels changements vont intervenir sur votre fonds ?**

La société de gestion du Fonds, Financière Tiepolo a décidé d'effectuer différentes modifications, notamment :

- Modification des frais facturés à l'OPCVM et plus précisément le montant des commissions de mouvement sur les OPC France / Euroclear conformément à la convention de prestation de services signée. Ces frais sont facturés par le dépositaire directement à l'OPCVM et ne présentent pas d'impact sur la stratégie d'investissement du fonds,
- Réduction de son exposition sur les marchés actions,

Ces modifications sont détaillées ci-après avec les principales différences « avant » et « après »

**Quand cette opération interviendra-t-elle ?**

**L'opération sur les commissions de mouvement sur les OPC France et Euroclear est entrée en vigueur depuis le 19/01/2023.**

**La modification de l'exposition sur le marché actions entrera en vigueur le 18/07/2024.**

**Si vous adhérez à cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.**

**Si vous êtes en désaccord avec cette opération, vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais de vos parts pendant un délai de 30 jours.**

Pour toute précision, nous vous invitons à contacter votre interlocuteur habituel.

**Quel est l'impact de cette opération sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?**

Cette opération entraînera les modifications suivantes :

- **Modification du profil rendement/risque : NON**
- **Augmentation du profil rendement/risque : NON**
- **Augmentation potentielle des frais : OUI**



Ampleur de l'évolution du profil de rendement/risque : Non significatif



#### Quel est l'impact de cette opération sur votre fiscalité ?

Il n'y a aucun impact fiscal pour cette opération

Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur fonds ?

Voici les principales différences entre votre fonds actuel et votre futur fonds :

	Avant TIEPOLO PATRIMOINE	Après TIEPOLO PATRIMOINE	
<b>Frais facturés à l'OPCVM</b>			
Commissions de mouvement (Prélèvement sur chaque transaction)	OPC : Forfait = France : 5€	OPC : Forfait = France / Euroclear : 10€	
<b>Stratégie d'investissement</b>			
Exposition au marché actions	Jusqu'à 100%	Jusqu'à 50%	

#### Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous recommandons de consulter le prospectus du fonds ainsi que le Document d'Information Clé mis à jour sur le site internet de votre banque ou d'en faire la demande auprès de :

**FINANCIERE TIEPOLO**  
48 avenue Victor Hugo - 75116 Paris  
Tél : 01 45 61 78 78

[www.tiepolo.fr](http://www.tiepolo.fr)

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai de huit jours ouvrés.

**Si vous adhérez à cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.**

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**FINANCIERE TIEPOLO**